



MUNICIPALITE
DE
MONTRICHER

Montricher, le 27 mars 2023

Au Conseil communal de et à
1147 Montricher

PREAVIS MUNICIPAL n°02/2023

Transformation/Création de classes dans le bâtiment sis rue du Bourg 11

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Objet du préavis

Le présent préavis a pour but la création d'une salle de classe et d'une salle des maîtres au 1^{er} étage. Une réflexion est en cours quant à l'utilisation des locaux du rez-de-chaussée.

Préambule

Suite au départ de la Banque Raiffeisen du Mont-Tendre, la Municipalité a privilégié l'occupation de l'espace laissé libre à du scolaire, pour deux raisons ; la première, ces locaux sont dans le bâtiment du collège qui dispose actuellement de cinq classes, deux salles de dégagement et une salle ACM (activités créatrices manuelles), loués par l'ASIABE pour un montant de CHF 119'500.-- (cent dix-neuf mille cinq cents francs). La deuxième raison, la Municipalité s'est approchée de l'ASIABE pour identifier les besoins et le Comité directeur a donné son aval à l'agrandissement de notre collège. Le loyer annuel sera de CHF 135'500.-- (cent trente-cinq mille cinq cents francs).

Descriptif des travaux envisagés et budget

Descriptif	Montant HT
Fermeture dalle avec bois encapsulé	5'000.--
Démolition paroi vitrée	3'000.--
Démontage de l'installation électrique + adaptation des tableaux	10'000.--
Suppression mur placo + déviation colonne de chute et ventilation	2'000.-- + 5'000.--
Ouverture accès salle de classe + porte EI30	2'500.-- + 2'500.--
Ouverture accès salle des maîtres + porte EI30	2'500.-- + 2'500.--
Fermeture entre salle de classe et salle des maîtres	1'000.--
Nouveaux luminaires	5'000.--

Nouvelle distribution CFO/CFA	Mandat confié à l'ASIABE
Point d'eau dans salle de classe	4'000.--
Armoire dans salle de classe (6ml)	7'500.--
Suppression chape sèche + pose PVC dans salle de classe (zone verte)	5'000.--+ 10'000.--
Suppression faux-plafond + pose de nouveaux plafonds acoustiques (zone verte)	2'500.-- + 9'000.--
Retouches peinture	5'000.--
TOTAL	84'000.--
Honoraires DT	20'000.--
Divers, imprévus	16'000.--
TOTAL YC HONORAIRES	120'000.--

La Municipalité souhaite adjuger un mandat d'assistance à maîtrise d'ouvrage à la société FL Partenaires à Lausanne qui dispose d'une expérience dans le domaine de la construction et plus précisément dans le milieu scolaire avec plusieurs projets en cours et terminés.

La Municipalité souhaite réaliser la transformation et l'aménagement des classes durant l'été 2023 afin qu'à la rentrée 2023, les classes soient opérationnelles.

Se fondant sur ce qui précède, la Municipalité vous prie de voter les résolutions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTRICHER

- vu le préavis n° 02/2023 de la Municipalité,
- oui le rapport de la commission nommée à cet effet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

d é c i d e

- **d'accepter le préavis municipal 02/2023 relatif à la transformation/création de classes dans le bâtiment sis rue du Bourg 11 ;**
- **d'autoriser la Municipalité à couvrir le coût des travaux, soit CHF 120'000.-- (cent vingt mille francs) par la trésorerie communale ou emprunt hypothécaire.**

En vous remerciant de votre attention, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire



D. Amez-Droz *L. Vacheron*

D. Amez-Droz

L. Vacheron

Annexe : plan d'architecte.

Plan d'architecte, 1^{er} étage, bâtiment sis rue du Bourg 11

